

ENFERMER DES MINEURS : PLUIE DE CRITIQUES

« Les enfants : des victimes, pas des criminels ! »

C'était écrit. Le feu vert du gouvernement à l'arrêté royal pris par le secrétaire d'État Theo Francken (N-VA), au sujet de la création d'unités familiales au centre fermé 127 bis, ouvre la voie à la reprise d'une pratique inacceptable pour une série d'associations (Ciré, Ligue des droits de l'homme...) et les partis d'opposition.

« La place d'un enfant n'est pas derrière les grillages », a affirmé mardi la députée Julie Fernandez-Fernandez (PS). « L'intérêt de l'enfant doit primer sur toute autre considération. On parle de jeunes qui n'ont commis aucun délit (...) Suite à des condamnations par la Cour européenne des Droits de l'Homme, la Belgique avait mis un terme à l'enfermement d'enfants, accompagnés ou non, dans les centres fermés. La reprise de cette pratique n'est pas acceptable. Point ! ».

M^{me} Fernandez fustige le fait que le gouvernement « a prévu un personnel de 19 personnes dont 14 membres de sécurité et... un enseignant. Cela revient à traiter ces enfants comme des criminels et non pas comme ce qu'ils sont : les premières victimes de conflits », lâche

encore celle qui a déposé, le 26 avril, une proposition de loi visant à interdire l'enfermement de mineurs étrangers en situation irrégulière, qu'ils soient accompagnés ou non. « Il appartient aux autorités de mettre en œuvre des voies moins contraignantes pour atteindre le but qui est le leur de procéder à l'éloignement dans le cadre de la politique de retour. »

Les réactions ont, bien sûr été très différentes, qu'elles émanent de l'opposition (Benoît Lutgen (cdH) s'est indigné d'une « violation des droits de l'enfant ») ou de la majorité (Olivier Chastel (MR) trouve que « la décision garantit l'intimité et le respect de la vie familiale des personnes en voie d'expulsion. Elle garantit aussi le respect de l'État de droit. Un ordre de quitter le territoire délivré doit être exécuté »).

VISITE LE 22 JUIN

Enfin, une visite du futur centre fermé pour familles, organisée pour les membres de la commission ad hoc de la Chambre, a été programmée le 22 juin. Pour le député Écolo Benoît Hellings, qui se dit tout aussi indigné, « ce sera une manière efficace de mettre les députés de la majorité face à la très dure réalité ». ●

D.SW.